

# Commune de ROMBIES-et-MARCHIPONT

## Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL du 3 avril 2017

## **TRAVAUX**

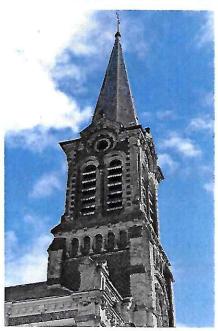
- ➤ Tous les travaux de **restauration de l'église** Saint Rémy de Rombies (1ère tranche) sont terminés sauf la pose du garde-corps à hauteur de la rampe d'accès. Ce sera chose faite d'ici à la mi-avril. Les abords vont être aménagés par nos employés communaux.
- > Une mission a été confiée à Mme Christiane DELVAUX du Quesnoy pour proposer des aménagements à l'entrée du secrétariat de la Mairie (Coût : 2 340 € HT).
- ➤ Des devis vont être demandés pour restaurer une rosace au **plafond** de l'église et effectuer quelques autres réparations de plâtrerie.



➤ Le **renforcement des réseaux électriques** basse tension à **Marchipont** a été accepté par le Syndicat d'Electricité S.I.D.E.G.A.V. Les travaux devraient être réalisés début 2018 (*Coût*: 105 500 €). Une subvention par le FACE (*Aides à l'Electrification Rurale*) à hauteur de 80 % ramènera la charge communale à 17 583,33 €.

### **FINANCES**

- ✓ Le Conseil approuve le **budget unique 2017** équilibré en fonctionnement à 811 555,00 € et en investissement à 379 241,82 €.
- ✓ Les taux des 3 taxes communales ne seront pas encore modifiés en 2017. Pour rappel, depuis 2002, ces taux s'élèvent à :
- Taxe d'habitation : 14,80 % Taxe sur le Foncier Bâti : 19,97 % Taxe sur le Foncier non Bâti : 52,96 %.
- ✓ Les **subventions aux Associations** locales ont été renouvelées aux mêmes taux que l'an dernier.



- ✓ Lors de sa dernière réunion, le Conseil avait décidé de solliciter des subventions pour la restauration du clocher et de la façade de l'église Saint Rémy. Or, un diagnostic et une étude architecturale et historique du bâtiment sont obligatoires pour demander l'aide de la Fondation du Patrimoine et de la Région. Le Conseil décide donc de missionner l'architecte François BISMAN pour réaliser ces études (Coût: 6 200 € HT) qui devraient nous être remises en juillet.
- ✓ Une fois les études terminées, il sera possible de lancer la **collecte de fonds privés** grâce à la Fondation du Patrimoine, mais les subventions publiques (Etat, Région, Département) ne pourront être sollicitées qu'en 2018 et la restauration du clocher de l'église est donc reportée à 2018.
- ✓ Le Conseil décide de solliciter une **subvention de 7500** € dans le cadre de la réserve parlementaire de notre sénatrice, Valérie LETARD. Cette aide couvrira des travaux à venir, qui seront définis en fonction des demandes de devis effectuées.
- ✓ Les travaux de restauration de l'église n'étant pas terminés au 31 décembre 2016, la Commune a renouvelé la **demande de Dotation de l'Etat pour les Territoires Ruraux** (D.E.T.R.) non accordée en 2016.

✓ En vue de satisfaire les nombreuses demandes de construction de caveaux, une **extension du cimetière** sur la parcelle voisine réservée (57,74 ares) s'impose. *Le coût sera fixé par le service des Domaines*.

## **ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE**

- Sur proposition de la Commission Environnement et suite aux avis des spécialistes consultés, le Conseil décide de solliciter les services d'une paysagiste pour aménager les **parterres du cœur du village et les entrées de la commune**. Mme Christiane DELVAUX, va être missionnée dans ce sens (Coût : 1500 € HT).
- Un premier **récupérateur d'eau pluviale** a été installé dans la cour de l'école pour alimenter les arrosages du jardin par les écoliers.

## Le ramassage des déchets verts en porte à porte reprendra le jeudi 13 avril 2017

## Rappel: Un badge pour accéder aux déchetteries!!

Comme vous l'avez lu dans l'ECOGUIDE 2017 que vous avez reçu chez vous, à compter du 2ème trimestre 2017, l'accès aux déchetteries de Valenciennes Métropole (Valenciennes, Quiévrechain, Onnaing, Maing et Vieux-Condé) se fera uniquement sur présentation d'une carte d'accès.

Pour l'obtenir (délai 1 mois), remplir le formulaire de l'ECOGUIDE, joindre une attestation de domicile et les transmettre à Valenciennes Métropole ou dans une déchetterie.

#### **CULTURE et LOISIRS**

- ❖ Les inscriptions pour le **Centre de Loisirs de Pâques** (du lundi 10 au vendredi 21 avril) sont ouvertes! La 2ème semaine bénéficiera des activités gratuites offertes par le Conseil Départemental (escrime, gymnastique, tennis). Il reste encore des places, mais ne tardez pas à vous inscrire....
- ❖ Depuis le 1<sup>er</sup> avril, vous pouvez inscrire vos enfants aux Activités Périscolaires (T.A.P.) du 3ème trimestre en Mairie!
- ❖ Lors du concert de printemps de l'Harmonie Communale, le 1<sup>er</sup> avril, Myriam BAUDOUR a passé la baguette de directeur à Didier PREVOST, qui a déjà occupé ce poste jusqu'en 2007. Mme BAUDOUR continuera à assurer les activités périscolaires en musique jusqu'à la fin de l'année scolaire.
- ❖ La traditionnelle collecte des œufs de Pâques sur le terrain de football aura lieu le lundi 17 avril à 10 heures! Un régal en perspective pour nos enfants offert par Les Gaillets en Fête!
- ❖ Le lundi 8 mai à 18 h, commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale au Monument aux Morts suivie de la remise des diplômes d'Honneur du Travail.
- ❖ Le **samedi 3 juin** à 19 h, **gala** du 30ème anniversaire de la **Danse Moderne Rombinoise** à la salle des Fêtes de CRESPIN.

#### **DIVERS**



# Election présidentielle

1<sup>er</sup> tour : **dimanche 23 avril** de 8 h à 19 h à la salle des Associations (derrière l'église).

2ème tour : **dimanche 7 mai** (même heure, même lieu).

faites votre devoir ! Allez voter !



- Si vous souhaitez que l'on vienne vous chercher **en voiture pour le vote** et vous ramener après le vote, Veuillez le signaler en Mairie au plus tôt (**2** 03.27.27.32.48).
- Depuis le 13 mars, vous ne pouvez plus obtenir vos cartes d'identité dans votre Mairie! Vous devrez aller sur le site Internet: service-public.fr, créer un compte ANTS, faire une pré-demande et après validation, vous devrez vous rendre dans une autre commune (Valenciennes, Anzin, Condé, Le Quesnoy....) pour obtenir gratuitement votre carte d'identité, valable 15 ans.
- L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (I.N.S.E.E.) réalise une enquête officielle sur les ressources et les charges des ménages et leurs conditions de vie entre le 2 mai et le 24 juin 2017. Cette enquête reste confidentielle.

Les ménages sélectionnés par l'I.N.S.E.E. sont prévenus individuellement par courrier du passage de l'enquêteur, muni d'une carte officielle à leur nom. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

• Une nouvelle convention va être signée avec Valenciennes Métropole qui met à la disposition de notre commune et à nos Associations divers **matériels d'animation** (tonnelles, tables, chaises, grilles, barrières,...). La Commune devra assurer le matériel emprunté en cas de dégradation.

Vu par nous, Maire de Rombies-et-Marchipont, pour être affiché et pour être diffusé auprès de la population le 5 avril 2017. Le Maire.

Guy HUART

Retrouvez toutes ces informations et bien d'autres sur le site communal www.rombiesetmarchipont.com